

Grève et manifestations

MARDI 17 JUIN !

Préparons un mouvement d'ensemble !

■ La CGT, la CFDT, la FSU et l'Union syndicale Solidaires appellent à la grève le 17 juin ■ Nouvelle remise en cause des retraites et attaque frontale contre la durée légale du travail font suite aux attaques contre le statut des fonctionnaires, contre les chômeurs, sans compter la baisse de notre pouvoir d'achat et l'instauration des franchises médicales ■ Pour l'Union syndicale Solidaires, l'heure doit être à la convergence des luttes à la préparation d'un mouvement d'ensemble pour faire céder le gouvernement et imposer un nouveau partage de la richesse produite ■

En ce printemps, les journées d'action se succèdent. Pour Solidaires, il ne s'agit pas de « saucissonner » les ripostes et de répondre coup après coup, alors que le gouvernement et le patronat ne cessent d'annoncer des reculs sociaux. Il faut se donner les moyens de combattre et gagner contre l'ensemble de la politique de régression sociale que veulent nous imposer patronat et gouvernement.

Il est légitime que les personnels des différentes entreprises et secteurs s'assurent que les revendications qui leur tiennent à cœur soient bien présentes dans le mouvement social. Mais, côte-à-côte et ensemble, nous serons plus forts.

Au-delà, l'arrogance et l'intransigeance du gouvernement sont tels que pour gagner sur les revendications, on ne peut faire l'économie d'aller à la grève reconductible.

Cela ne se décrète pas. Cela se discute et se prépare avec l'ensemble des salarié-es. C'est ce que Solidaires propose de préparer, avec l'ensemble des personnels et des organisations syndicales qui le souhaitent.

Défendre la durée légale du travail

Le gouvernement veut s'attaquer à une pièce centrale du Code du travail. Il veut en finir avec les 35 heures et vider de sa substance la notion même de durée légale du travail en voulant que celle-ci soit fixée entreprise par entreprise.

La notion même d'heure supplémentaire serait ainsi mise en cause puisque toute référence à une norme légale serait, de fait, évacuée. Les employeurs auraient ainsi toute possibilité de faire travailler leur salariés selon les besoins de l'entreprise sans même payer des heures supplémentaires.

Selon l'entreprise, grande ou petite, avec ou sans présence syndicale, le temps de travail serait différent. Ce serait le règne de l'injustice et le développement des inégalités.

Retraites : arrêter la régression sociale

Les retraites sont attaquées frontalement avec un nouvel allongement de la durée de cotisation à 41 annuités. qui aurait pour conséquence de faire encore baisser le niveau des pensions. En effet, alors que plus de six salariés sur dix sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite et que les jeunes rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail, personne ne pourra faire le nombre d'annuités nécessaires pour avoir une retraite à taux plein .

Ces mesures, qui touchent tous les salariés, frappent en premier lieu les personnes aux carrières heurtées. Les femmes, qui ont déjà des pensions en moyenne inférieures de 40% aux hommes, sont particulièrement touchées par l'allongement de la durée de cotisation et par les effets très pénalisants de la décote.

L'augmentation de la durée de cotisation ne cesserait d'ailleurs jamais de croître puisque le gouvernement prévoit que les deux tiers des gains d'espérance de vie à 60 ans soient transformés en allongement de la durée de cotisation. Le Medef a d'ailleurs annoncé la couleur puisqu'il veut porter celle-ci à 45 ans. Il s'agirait d'une rupture historique. Pour la première fois, l'augmentation de la durée de la vie ne profiterait pas aux salariés qui seraient obligés de travailler plus longtemps.

Or d'autres solutions existent pour financer nos retraites comme par exemple une augmentation des cotisations patronales qui serait compensée par une baisse des dividendes versés aux actionnaires.